

# Les fondateurs de l'audiovisuel

## De l'ORTF à son éclatement

**D**ès les années vingt, la radio s'installe dans la vie des Français. Un décret de 1923 la définit comme « un nouveau moyen d'information, de récréation et d'éducation »<sup>1</sup>. Et la presse écrite, inquiète de cette concurrence, investit les principales stations et y place ses hommes. Les débats du Bureau national du SNJ portent trace de cette évolution et du souci que les confrères des radios privées soient reconnus et payés comme journalistes.

### Des années de luttes pour l'indépendance des rédactions

À la Libération, le syndicat accueillera dans ses rangs quelques collègues de la RDF. Dans les postes périphériques, quelques militants sont présents. Le plus engagé est le journaliste d'Europe n° 1 Ralph Messac, qui sera, dans les années soixante et soixante-dix, une des grandes voix de la station de la Rue-François 1<sup>er</sup>, et un des dirigeants du SNJ. Mais c'est à la RTF puis à l'ORTF que le SNJ va peu à peu peser dans la représentation et la défense des journalistes de l'audiovisuel.

### Le poids des consignes

Au début des années soixante, la CFTC est la seule présente dans les rédactions. Les jeunes confrères recrutés dans les stations régionales ou à la radio nationale ne s'y reconnaissent pas. La conjonction entre des rapatriés d'Algérie (la station publique France 5 ferme en 1962), farouchement anti-gaullistes, des réfugiés qui travaillent dans les émissions vers le bloc soviétique ou l'Espagne franquiste, et des jeunes issus de l'université et pétris de militantisme culturel et politique va se faire au sein d'une

section SNJ. Ses combats portent sur les conditions de travail et les rémunérations. Mais dans une sorte de cahier de revendication adressé au directeur général de l'ORTF en 1966, son premier secrétaire général Jean-Claude Héberlé dénonce le poids des consignes dans le traitement de l'information.

### « Des journalistes comme les autres »

En mai 1968, la section SNJ est intégrée à l'intersyndicale de l'ORTF. C'est une reconnaissance de sa participation aux luttes de tous les salariés. Elle tentera d'obtenir des garanties sur l'indépendance des rédactions. Mais les journalistes se retrouveront seuls en juin à poursuivre une grève pour la liberté de l'information et l'autonomie de l'ORTF. La répression qui s'abat durant l'été vise particulièrement les militants SNJ.

Un travail syndical de fond est entrepris à partir de 1969 sous la direction d'Édouard Guibert. Les militants visitent les rédactions à Paris et en région pour recueillir les doléances des journalistes et les organiser au sein d'une section qui comptera à l'éclatement de l'ORTF plus de 400 adhérents. Le SNJ affirme que les journalistes de la radio et de la télévision publiques ne sont pas « la voix de la France », mais des « journalistes comme les autres ». Il multiplie les prises de position en ce sens, notamment dans plusieurs livres blancs. Sur le plan social, il impose l'intégration des « pigistes clandestins » et la semaine de 5 jours, et se bat pour un statut plus juste et de meilleures rémunérations. Cette force sera décimée en 1974 : sur les 250 journalistes licenciés ou mis à la retraite, il y a 160 membres du SNJ, dont 20 délégués.

Pierre GANZ

1. Caroline Ulmann-Mauriat, Premières stations Premiers programmes, Histoire de la radio Édition Silvana Editoriale